



École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées – Lévesque
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS
2023-2024

**PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 12 septembre 2023, à 19h00,
à l'école des Bois-et-Marées, local 120.**

PRÉSENCES : Voir le document joint.

1. Mot de bienvenue

Madame Annie-France Guay, directrice de l'école, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h00.

2. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par madame Janie Fournier, appuyé par madame Valérie Brière, que madame Julie Roy soit désignée secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Annie-France Guay procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Karine Lavallée, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée général du 14 septembre 2021

Madame Annie-France Guay fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2022. Aucune modification n'est apportée au document. Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Joannie Martin, d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Survol du rapport annuel de l'école pour 2022-2023

Madame Annie-France Guay présente le rapport annuel qui a été produit pour l'année 2022-2023. Ce dernier rappelle les séances tenues par le conseil d'établissement, les activités et les décisions prises pour l'année scolaire 2022-2023, ainsi qu'un compte-rendu sur la réussite des élèves des trois écoles.

6. Informations sur les différents comités

6.1 Conseil d'établissement

Madame Annie-France Guay explique le rôle du Conseil d'établissement, qui consiste à participer essentiellement aux décisions importantes concernant l'établissement scolaire et les élèves.

6.2 Organisme de participation des parents (O.P.P.)

Madame Annie-France Guay explique le rôle de l'Organisme de participation des parents (O.P.P.), dont la fonction est de réaliser divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école.

6.3 Comité de parents

Madame Nancy Carrier nous communique des informations sur le fonctionnement du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares. Ce comité est composé de parents désignés des différents conseils d'établissements et a un rôle consultatif sur les décisions prises par le conseil d'administration du CSS des Phares.

7. Remerciements aux personnes dont le mandat au conseil d'établissement se termine

Des remerciements sont adressés à mesdames Nancy Carrier, Janie Fournier et Jessy Marin pour leur implication dans le conseil d'établissement, leur mandat venant à échéance cette année.

8. Élections

8.1 Proposition pour la nomination d'un président d'élection

Il est proposé par madame Janie Fournier, appuyé par madame Nancy Carrier, que madame Julie Roy agisse à titre de présidente d'élection. Cette dernière accepte.

8.2 Proposition pour la nomination d'une secrétaire d'élection

Il est proposé par madame Marion Vaché, appuyé par madame Karine Lavallée, que madame Janie Fournier agisse à titre de secrétaire d'élection. Cette dernière accepte.

8.3 Proposition pour la nomination de deux scrutateurs

Il est proposé par madame Janie Fournier, appuyé par madame Julie Roy, que mesdames Karine Lavallée et Marion Vaché agissent à titre de scrutatrices en cas de vote. Ces dernières acceptent.

8.4 Élections aux postes des représentants au CÉ 2023-2024 (Article 42 LIP)

8.4.1 Postes pour un mandat de deux ans

Monsieur Francis Belleville et mesdames Nancy Carrier et Joannie Martin se présentent aux trois postes vacants pour un mandat de deux ans. Aucune autre candidature n'est proposée. Ils sont donc élus sans opposition.

8.4.2 Poste annuel

Aucun poste annuel n'est disponible.

8.4.3 Représentant de la communauté

Madame Isabel Lebrasseur de l'école Lévesque se présente au poste de représentante de la communauté. Aucune autre candidature n'est proposée. Madame Lebrasseur est élue sans opposition.

8.5 Ouverture des mises en candidatures et fermeture

Après présentation des volontaires, la période de mise en candidature est fermée.

8.6 Nomination des membres

Voici la nouvelle composition du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 :

Nom	École	Rôle	Durée du mandat
À COMBLER	STL	Enseignant (sub.)	
Belleville, Francis	BEM	Parent	2 ans (2025)
Bois, Caroline	BEM	Enseignante	
Carrier, Nancy	BEM	Parent – Comité de parents	2 ans (2025)
Castonguay, Vanessa	BEM / LEV	Service de garde	
Cormier-Roussel, Josée	STL	Enseignante	
Lagacé-Claveau, Émilie	BEM	Enseignante (sub.)	
Lavallée, Karine	BEM	Parent	2 ans (2024)
Lebrasseur, Isabel	LEV	Représentante de la communauté	1 an (2024)
Lévesque, Annie-France	BEM	Enseignante	
Martin, Joannie	BEM	Parent	2 ans (2025)
Proulx, Marie-Ève	LEV	Enseignante	
Rioux, Lucie	BEM	Personnel de soutien	
Santerre, Isabelle	LEV	Enseignante (sub.)	
Soucy, Stéphanie	BEM	Parent	2 ans (2024)
Vaché, Marion	LEV	Parent	2 ans (2024)

Les rôles seront distribués lors de la première séance régulière du conseil d'établissement qui aura lieu en octobre prochain.

9. Nomination des représentants au Comité de parents (Article 47 LIP)

Madame Nancy Carrier se porte volontaire pour poursuivre son mandat en tant de représentante au Comité de parents. Tous acceptent à l'unanimité. Madame Stéphanie Soucy agira encore comme substitut, son mandat n'étant pas terminé.

10. Formation de l'O.P.P. (Organisme de participation des parents) selon volontariat

Madame Annie-France Guay souligne la participation importante des parents qui ont formé l'O.P.P. au cours de la dernière année scolaire. Plusieurs campagnes de financement ont été tenues, notamment pour le projet d'aménagement de la cour d'école. D'autres activités se tiendront cette année, les informations suivront en temps et lieu.

Pour ce qui est des écoles des Bois-et-Marées et Ste-Luce, un courriel sera envoyé et les parents seront invités à manifester leur intérêt à la direction.

11. Levée de la séance

Après épuisement de l'ordre du jour, il est proposé par madame Janie Fournier, appuyé par madame Julie Roy, de lever la séance à 20h05. Adopté à l'unanimité.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 24 octobre 2023 à 19h00.

Secrétaire de la rencontre : Julie Roy